



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Objectifs de la présidence française du conseil de sécurité

Question écrite n° 14118

Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la présidence en janvier 2024 du Conseil de sécurité des Nations unies par la mission permanente de la France. La France assurera la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies en janvier 2024. La poursuite de la guerre en Ukraine et l'intensification des bombardements indiscriminés dans l'ensemble de la bande de Gaza appellent à un renforcement des efforts diplomatiques pour la paix au sein de l'ONU. À ce titre, le Conseil de sécurité doit être amené à soutenir, partout où cela s'impose, l'ensemble des résolutions et propositions en faveur de solutions diplomatiques et d'une réaffirmation des principes qui animent l'Organisation des Nations unies : la paix et le droit international. La présidence française de janvier 2024 sera rythmée par l'organisation de réunions afin de marquer les priorités de la présidence. Toutefois, à ce jour, le Gouvernement français n'a pas indiqué quelle seraient ses priorités pour la présidence de janvier 2024. Mme la députée demande au Gouvernement quelle sera sa feuille de route pour la présidence française de janvier 2024 du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle demande si la France agira pour un soutien des résolutions pacifiques des conflits.

Données clés

Auteur : [Mme Nadège Abomangoli](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14118

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11661

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)